

LA PRATIQUE DE L'ESPACE RURAL

Bornage, cadastre, aménagement foncier en milieu rural,
chemins ruraux, chemins d'exploitation, mitoyenneté

DATE ET LIEU DE LA FORMATION

Vendredi 13 novembre 2020

Mâcon – Université de Bourgogne, 9, rue de Flacé.

DUREE

1 journée de formation de 7 heures : 9 h – 12 h 30 et 13 h 30 – 17 h

INTERVENANT

Benjamin Travely

Notaire à Marcigny (Saône-et-Loire)

OBJECTIFS

- Appréhender le rôle du cadastre, du bornage, de la clôture, et savoir pacifier les relations entre voisins.
- Maîtriser le régime juridique de la mitoyenneté
- Maîtriser la réglementation sur les chemins ruraux et les chemins d'exploitation
- Maîtriser les opérations d'aménagement foncier en milieu rural

PROGRAMME

I. LA REGLEMENTATION APPLICABLE AUX LIMITES DE PROPRIETES :

A. La réglementation applicable aux limites de propriétés :

1. rôle et portée du cadastre
2. notion et régime du bornage
3. régime juridique des clôtures et applications locales

B. Le régime juridique de la mitoyenneté

II. LA REGLEMENTATION EN MATIERE D'ACCES AUX ESPACES RURAUX :

A. Les chemins ruraux

B. Les chemins d'exploitations

III. LES OPERATIONS D'AMENAGEMENT FONCIER :

- A. Le rôle des associations foncières en matière de remembrement
- B. Les procédures d'échanges amiables

MODALITES D'INSCRIPTION

Prendre contact avec :

Philippe GONOD, secrétariat des formations de Droit rural

Courriel : philippe.gonod@u-bourgogne.fr

Tel : 03 85 21 94 22

Site universitaire de Mâcon
Université de Bourgogne
9, rue de Flacé 71000 Mâcon

TARIFS

Coût de la formation : 300 € TTC